

Compte-rendu :
Stage de Formation à l'évaluation – Module 2
du 16 mars 2024 à Morlaix (29)

9h30 – 12h30 et 13h30 – 16h30

Animateur : Farid Si Moussa DFR Ligue Bretagne

Organisation : Ligue Bretagne, Patrick Fillon, président,
Max Ébely et Michel Dalmas, dojo de Morlaix

9h30 : Accueil des participants.

Accueil et présentation des participants.

Presque 30 personnes présentes à la formation :
4 pour le 1er dan, 15 pour le 2ème dan, 3 pour le 3ème dan.

Organisateurs et animateurs (membres du CTR en souligné) :

Patrick Fillon 5ème dan DE. Organisateur. 8-10 ans d'expérience de juge. 6ème stage de formation.
→ **formation continue, organisateur d'examen.**

Rémi Besrest 5ème dan DE. 10 ans au moins d'expérience de juge. 8ème stage de formation.
→ **formation continue.**

Max Ébely 5ème dan BE1. 15-20 ans d'expérience de juge. nième stage de formation.
→ **formation continue.**

Martin Gaumont 4ème dan CQP. 4 ans d'expérience de juge. 5ème stage de formation.
→ **formation continue.**

Jean-Jacques Le Ny 5ème dan BF. 4ème stage de formation.
→ **formation continue.**

Pascal Piveteau 4ème dan DE, 2-3 ans d'expérience de juge. 4ème stage de formation.
→ **formation continue.**

Gaël Debéthune 4ème dan.
→ **formation continue, les 12h de stage complets sont faits.**

Anissa Debéthune 2ème dan.
→ **formation continue, les 12h de stage complets sont faits.**

Hervé Piotrowski (ligue Normandie), 3ème dan BF.
→ **Formation continue (module 2) validée pour la ligue Normandie.**

En formation BF et comptant donc pour 6 heures de formation continue :
Michel Dalmas, Gaël Debéthune, Anissa Debéthune, Patrick Falc'hun.

Absent excusé membre du CTR et ayant déjà fait la formation initiale :
Marc Gandolphe 4ème dan BF

9h45 : Objectifs de la journée et bref rappel de la base théorique des critères d'évaluation

Après le module 1 de janvier qui rappelait les notions de base et était grandement centré sur la théorie (lecture et étude du [Règlement Intérieur de la CSDGE](#)), ce module 2 est davantage orienté sur la formation continue par la **pratique** de l'évaluation et un ensemble de retours critiques sur les examinateurs.

Un système d'évaluation de type « passages blancs » est donc mis en place, avec des **examineurs et des évaluateurs d'examineurs**. Les deux types d'évaluation (évaluation de candidats au grades dan et évaluation des examinateurs) servant tous les deux à leur niveaux respectifs l'objectif commun de la formation, centrée pour ce samedi sur la pratique concrète en situation.

Pour les personnes en formation initiale et/ou dont c'est le seconde module cette saison, des ateliers de rappel de la théorie et d'exercices variés autour des critères d'évaluation seront proposés. Ces futurs stagiaires en formation initiale finale seront en priorité évalués plusieurs fois par les examinateurs expérimentés.

Un bref rappel du travail effectué lors du module 1 est proposé, notamment via le tableau suivant, établi durant ce module :

Critères d'évaluation (p. 20 du règlement CSDGE)

1 - **La Connaissance du répertoire** (= « connaissance formelle des techniques »)

2 - **La Logique de construction des techniques** (= « construction des techniques », en 3 phases : placement, déséquilibre et engagement)

3 - **Le principe général d'Intégrité**, qui regroupe les éléments suivants :

Lié au corps

- Attitude
- Unité du corps
- Équilibre
- Relâchement
- Condition physique

Lié à l'esprit

- Respect
- Sérénité
- Concentration
- Vigilance
- Détermination
- (- Attitude)
- (- Relâchement)
- (- Disponibilité)

Lié à la relation au partenaire

- Respect
- Vigilance
- Ma-ai
- Irimi
- Atemi
- Pertinence des directions
- Connexion
- Disponibilité

ainsi que **le caractère non-traumatisant de la technique**.

Le respect du **Reichiki** (ou Reigisao) encadre enfin toute la pratique.

	<u>1^{er} dan</u>	<u>2^{ème} dan</u>	<u>3^{ème} dan</u>	<u>4^{ème} dan</u>
<u>Mot-clé CSDGE</u>	Connaissance	Compétence	Liberté-Maîtrise (?)	Maîtrise-Liberté (?)
<u>Synthèse CSDGE /groupe de travail, de ce stage</u>	- Connaissance formelle - Construction visible - Shisei, centrage	- Plus grande clarté et visibilité des principes du 1^{er} dan - Rythme et continuité tout au long du mouvement - Martialité et irimi	- Adaptation et liberté - Maîtrise du rythme par la maîtrise de l'irimi - Contrôle permanent	- Maîtrise complète - Liberté et adaptation aux spécificités - Sérénité - Vision

10h : Ateliers théoriques (examineurs débutants) et pratiques (examineurs confirmés)

Examineurs expérimentés : Ils encadrent pendant 30 minutes les candidats à préparer l'épreuve du *tanto dori* et du *jo dori / jo nage*.

Pour les 3ème dan, c'est l'épreuve du *jo tai jo* et *ken tai ken* qui est préparée.

Examineurs débutants ou en formation continue : Travail de réflexion sur le *tanto dori* et le *jo dori / jo nage* : quelles sont les compétences spécifiques qui sont mises en valeur par cette situation et **quelles conséquences cela a-t-il pour l'examineur lors de l'examen quant à son interrogation et ses moyens d'évaluation ?**

Le DFR insiste sur la nécessité de faire l'évaluation en utilisant les critères d'évaluation précédemment étudiés.

10h30 : Exercice de pratique de l'évaluation sur le thème précédent (*tanto dori* et *jo dori / jo nage*, *ken tai ken* et *jo tai jo* pour les 3ème dan)

Objectifs :

- **pratiquer une évaluation** de passage de grade pour les examineurs débutants
- **faire évaluer les examineurs débutants par les évaluateurs expérimentés**, avec le double objectif de faire un retour critique sur leur rôle de juge aux examineurs du passage blanc et d'obliger les évaluateurs d'examineurs à conceptualiser les éléments qui définissent un « bon » examineur.
- que les futurs candidats profitent de cette situation pour avoir des retours sur leur pratique et des pistes de travail d'amélioration.

Les passages de grade sur les séquences proposées sont faits.

Les retours des évaluateurs d'examineurs concernent :

- la phase d'examen à proprement parler (*reichiki*, énonciation des techniques, clarté de la voix, du rythme de l'examen, changements de *ukés*...)
- la délibération (que chacun s'exprime équitablement, qualité de l'écoute des arguments de l'autre juge, capacité à argumenter son point de vue et à l'exprimer en termes de critères d'évaluation)
- le retour au candidat (retour en termes de critères d'évaluation en faisant référence à des comportements objectifs et observables)

Le *tanto dori* amène à faire particulièrement attention à :

- la rigueur du placement et du déplacement
- le contrôle de l'arme
- la précision dans le placement des mains
- la maîtrise de soi et la perception d'un danger/d'une priorité

Le *ken tai ken* amène à faire particulièrement attention à :

- *Awase* (harmonisation)
- *Ma-ai* / distance-timing
- Centrage et orientation de l'action
- *Shisei* (attitude)

12h30 : Pause / repas du midi.

13h30 : Temps de pratique au dojo : évaluation du jury en situation Application pratique avec plusieurs « passages blancs » évalués et une évaluation des examinateurs

Mise en situation de passages de grade avec 3 jurys de 2 examinateurs sous le regard de deux évaluateurs de jury pour six candidats en « passage blanc » en vue des niveaux 1, 2, 3 et 4ème dan.

Le DFR rappelle que le propos est la formation des examinateurs. **Le passage blanc ne sert donc que de prétexte à nous étudier nous-mêmes, futurs examinateurs, en situation,** autour de ces trois axes principalement : examen lui-même (déroulé, interrogation) délibération, retour au candidat. Le document suivant sert de repère au DFR pour l'évaluation des examinateurs :



GRILLE D'OBSERVATION D'UN JURY D'EXAMEN DAN

I – LORS DE L'INTERROGATION

Respect de la procédure

- Reigi saho
- Choix de Uké
- Placement
- Durée

Comportement

- Attitude corporelle
- Relation aux candidats
- Parole (articulation, débit, intensité, intonation)

Techniques demandées aux candidats

- Rythme de l'interrogation
- Logique de l'interrogation
- Équilibre entre les différentes formes de travail
- Respect de la nomenclature

II – LORS DE LA DÉLIBÉRATION

- Procédure employée
- Attitude des membres du jury
- Prises de parole
- Critères de jugement
- Jugements/écarts

III – LORS DU RETOUR AUX CANDIDATS

- Procédure employée
- Attitude des membres du jury
- Contenu du retour aux candidats

Des remarques diverses sont faites aux évaluateurs par les autres examinateurs-observateurs et par le DFR, qui en fait la synthèse.

Ces exercices permettent de « mettre la main à la pâte » et d'aborder des points importants en ce qui concerne la restitution au candidat ; il faut viser à faire systématiquement une restitution :

- en termes de critères
- en termes objectifs et observables (pour cela l'exercice de reformulation d'une formulation spontanée est essentiel)
- qui donne à la fin un résumé synthétique des points acquis et des points non acquis, puis finisse par des pistes de travail et d'amélioration pour le candidat.

17h : Conclusion et fin du stage

- Le stage a été centré sur la pratique de l'évaluation en situation et l'évaluation des examinateurs.

- **Chacun a pu travailler au moins 3 évaluations et avoir un retour critique.**

→ l'objectif de travail et de confrontation à l'évaluation dans le concret est atteint.

Un grand merci au club de Morlaix pour l'organisation.

Pour la ligue Bretagne, le 11 avril 2024,

Patrick Fillon, président de ligue

Farid Si Moussa DFR Bretagne.